

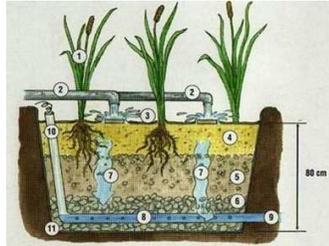
Le lagunage * ou le filtre végétalisé *

(www.lagunage.be ou www.epuval.be)

*Agréés par la Région Wallonne et largement implantés depuis très longtemps en Europe et en Belgique.

Les roseaux, le sable fin, le gros sable et les galets constituent un filtre naturel pour épurer les eaux usées de votre habitation (neuve ou ancienne), de votre entreprise, de votre quartier ou de votre village.

Ils permettent de dégrader la matière organique, les boues, l'azote et le phosphore, mais ils réduisent aussi les métaux lourds et les germes pathogènes. Le lagunage permet de rejeter les eaux traitées directement dans un milieu naturel ou la réutilisation en irrigation souterraine pour le jardin.



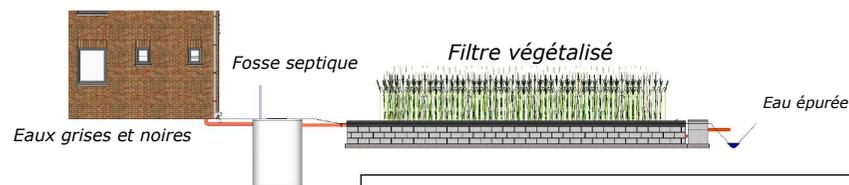
Les lagunages et les filtres sont des systèmes écologiques pouvant fonctionner **sans apport d'énergie** (pas de pompe et surpresseur fonctionnant toute l'année) et la différence de prix vis-à-vis des micro-stations peut être vite amortie. **Ils peuvent même être construits par le client** ou par l'entrepreneur local (sous le contrôle du fabricant)

Grâce à leur couverture de roseaux, ils **s'intègrent parfaitement dans l'environnement tout en embellissant le paysage.** Demande une surface de minimum 30m².

Aucune eau stagnante en surface n'est produite par le système ce qui garantit **l'absence d'odeur et d'insectes.**

Ils ne demandent que très peu d'entretien: un simple fauchage annuel (mais non obligatoire) des plantes suffit. Seule la fosse septique placée en amont doit être vidangée tous les 4 ans.

Plan en coupe d'un lagunage



Réalisé en collaboration avec Marc WAUTHELET de l'asbl EPUVAL

La micro-station d'épuration

Une micro-station d'épuration est une solution de traitement des eaux usées domestiques (douche, toilette, lavabo ; ect.) Elle fonctionne selon le même principe qu'une station d'épuration urbaine, grâce à un procédé à culture libre, dit « à boue activée » ou à culture fixée.



Ce système utilise les micro-organismes ou bactéries naturellement présents dans l'eau pour transformer et dégrader les matières organiques. Moins dangereux pour l'homme et la nature, que les procédés nécessitant l'adjonction de produits chimiques, il permet de rejeter les eaux traitées directement dans un milieu naturel ou la réutilisation en irrigation

souterraine pour le jardin.

La micro-station d'épuration **a besoin d'électricité pour faire fonctionner le surpresseur.** Il ne faut jamais couper son alimentation. En effet, pour travailler et dégrader la charge polluante, les bactéries ont besoin de l'oxygène apporté par le surpresseur. (On parle de bactéries aérobies).



Après la mise en route de la station par un installateur agréé, celle-ci **requiert un entretien annuel** et selon la fréquence d'utilisation de la micro-station, en moyenne **tous les 2 ans, une vidange des boues** devra être faite.



L'entretien annuel reprend : une inspection annuelle du fonctionnement du système, le réglage du relais programmable si nécessaire, le nettoyage du diffuseur après une année de fonctionnement, le remplacement du filtre à air de la pompe après 3 années de fonctionnement, le nettoyage et éventuellement le remplacement des composants, le remplacement de la membrane de la pompe à air après 6 années de fonctionnement.

La station d'épuration est complètement ensevelie dans le sol. Seules trois taques sont visibles. Il existe des stations d'épuration qui permettent le stationnement de voiture. Ce qui permet de pouvoir les installer dans une allée de garage.